



DIRECTION GÉNÉRALE
Vannes-Auray, Ploërmel
Josselin, Belle-Île et Malestroit

DECISION DU DIRECTEUR N° 22/119

Portant désignation d'un référent laïcité

Le Directeur du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique,
Le Directeur du Centre Hospitalier de Ploërmel,
Le Directeur du Centre Hospitalier de Josselin,
Le Directeur du Centre Hospitalier de Belle Ile en Mer,
Des EHPAD de Quiberon, de Malestroit,

Vu le Décret N°2021-1802 du 23 décembre 2021 relatif au référent laïcité dans la fonction publique,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

Madame Béatrice NICOLAS, Directrice d'hôpital, est désignée référent laïcité du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique et de la direction commune, à compter du 1^{er} avril 2022, pour une durée de trois années ;

Article 2 :

Le référent laïcité exerce les missions suivantes :

- Le conseil aux chefs de service et aux agents pour la mise en œuvre du principe de laïcité, notamment par l'analyse et la réponse aux sollicitations portant sur des situations individuelles ou sur des questions d'ordre général ;
- La sensibilisation des agents publics et la diffusion d'information sur le sujet ;
- L'organisation, à son niveau et le cas échéant en coordination avec d'autres référents laïcité, de la journée laïcité le 9 décembre de chaque année ;
- En cas de difficulté, être sollicité dans l'application du principe de laïcité entre un agent et des usagers du service public ;

Article 3 :

La référent laïcité est tenu au secret et à la discrétion professionnelle. Il établit un rapport annuel qui sera transmis au directeur de l'Agence Régionale de Santé ;

ARTICLE 4 :

Cette décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs

Cette décision est transmise à l'Agence Régionale de Santé Bretagne.

Elle fera l'objet d'une information au sein du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique et des établissements de la direction commune.

Fait à Vannes, le 7 novembre 2022

La Directrice-Adjointe,


Béatrice NICOLAS



Le Directeur du Centre Hospitalier,
Bretagne Atlantique


Philippe COUTURIER



Destinataires :

- Mme NICOLAS, Directrice-Adjointe
- ARS Bretagne

- Équipe de Direction
- Affichage dans hall de l'établissement